Obstacles à la mobilité frontalière

Une enquête auprès des jeunes alsaciens

Vincent Goulet*

» En Alsace, le nombre de travailleurs frontaliers diminue depuis 2000, en particulier vers l'Allemagne. La population des « navetteurs » vieillit et les jeunes générations manifestent une faible propension à se projeter de l'autre côté des frontières. Quels sont les différents facteurs économiques, sociaux et culturels qui expliquent cette réticence à « passer la frontière » pour trouver un emploi ?

Schwellenangst

Das Labor Gesellschaften, Akteure und Regierung/Herrschaft in Europa (SAGE) entstand am 1. Januar 2013 an der Universität Straßburg mit Anbindung an das französische Forschungszentrum CNRS aus der Fusion von vier Forschungsgruppen: der sozialwissenschaftlichen Forschergruppe zur europäischen Politik (GSPE), dem gesellschaftswissenschaftlichen Studien- und Forschungszentrum (CRESS), dem Labor für Epistemologie und Geschichte der Lebenswissenschaften (LESVS) und dem Straßburger Zentrum für Umweltrecht (CDES).

Eine Studie stellt die verschiedenen Aspekte der Mobilität am Oberrhein vor und die Gründe, warum sich die Jugendlichen immer noch schwertun, auf der jeweiligen anderen Rheinseite Arbeit zu suchen (Stichwort: Schwellenangst).

Red.

Les chiffres parleraient presque d'eux-mêmes : dans le département du Haut-Rhin, on compte actuellement plus de 17 000 jeunes de 16 à 29 ans inscrits à Pôle Emploi et seulement 1 300 jeunes travailleurs frontaliers. Parmi ceux-ci, 9 sur 10 sont employés en Suisse, dans la région germanophone de Bâle, où les salaires sont particulièrement attractifs. Dans le même temps, les entreprises du pays de Bade (où le taux de chômage est inférieur à 4 %) peinent à embaucher. Face à cette situation, les pouvoirs publics multiplient les initiatives pour inciter les jeunes Alsaciens à se tourner vers l'Allemagne (apprentissage transfrontalier, certificat *Euregio*, *Azubi-Bacpro*, formations universitaires binationales, etc.) mais un certain nombre de freins à la mobilité frontalière persistent.

Certains obstacles ne sont pas propres à « l'effet-frontière », comme la propension à chercher du travail à proximité immédiate de sa famille, le faible niveau de qualification, l'absence de permis de conduire ou de voiture. La difficulté de déplacement est néanmoins sensiblement accentuée par le manque de ponts sur le Rhin et la rareté des transports publics franco-allemands.

L'obstacle principal est sans doute la très grande méconnaissance du marché du travail badois. Pour les jeunes, quelle que soit leur position sociale, l'espace des possibles professionnels est d'abord ouvert par les proches (parents, amis) et non par les médias, les « conseillers d'orientation » de l'institution scolaire ou les organismes de placement. Le manque général d'informations sur le monde du travail outre-Rhin gêne l'arbitrage entre les différents facteurs qui pourrait justifier l'acceptation d'un emploi de l'autre côté de la frontière (intérêt du travail, salaire, conditions de travail, perspectives de carrière) ou l'évaluation des investissements personnels nécessaires pour l'obtenir (cours de langue, temps de déplacement plus longs, etc.).

* Vincent Goulet est sociologue et chercheur associé au laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe) du CNRS à l'université de Strasbourg.

Le pays de Bade est beaucoup mieux connu des jeunes dans les domaines du shopping et des loisirs (piscines et thermes, balades, parfois boîtes de nuit). L'atmosphère et les modes de vie allemands sont appréciés, mais cette fréquentation du Rhin Supérieur reste superficielle (pas d'amis allemands, très rarement de la famille installée en Allemagne, peu de contacts gardés avec d'éventuels correspondants scolaires).

Le laboratoire SAGE

SAGE a été créé le 1er janvier 2013, il résulte de la fusion de 4 unités de recherche, le Groupe de Sociologie politique européenne (GSPE), le Centre de Recherche et d'Etude en Sciences sociales (CRESS), le Laboratoire d'Epistémologie des Sciences de la Vie et de la Santé (LESVS) et le Centre du Droit de l'environnement de Strasbourg (CDES). Cette unité pluridisciplinaire réunit des chercheurs et des enseignants-chercheurs qui travaillent sur les processus de transnationalisation (et tout particulièrement la construction européenne comme réponse à une mondialisation croissante) et sur les transformations des structures et des dynamiques sociales et politiques qu'ils induisent.

La « barrière de la langue », souvent avancée pour expliquer cette difficulté à chercher un emploi transfrontalier, est réelle, mais elle doit être relativisée. Les efforts déployés par l'Education Nationale pour développer l'enseignement intensif de l'allemand dans les écoles primaires alsaciennes sont perceptibles, même si de nombreux jeunes abandonnent cette langue en cours d'études (en particulier dans les filières professionnelles). Trop souvent l'apprentissage de l'allemand reste scolaire et son usage concret peu exploité malgré la proximité géographique. Le dialecte alsacien continu d'être une ressource pour certains jeunes qui le comprennent sans le parler, des pédagogies innovantes pourraient aider à transformer cette culture linguistique germanique passive en usage actif de l'allemand standard. Globalement, le terreau culturel alsacien reste favorable à l'emploi frontalier.

Chercher un emploi en Allemagne reste cependant une prise de risque supplémentaire qui n'est envisagée qu'en dernier recours, comme une réponse à un ensemble de contraintes qui paralysent l'individu : blocages d'ordre familial (conflit avec les parents), professionnel (pas de travail dans sa qualification), ou encore politique/identitaire (sentiment que la France va mal, qu'il n'y a plus d'avenir dans ce pays). A ce moment précis, la disposition à faire l'effort d'apprendre ou perfectionner son allemand est maximale. Les méthodes d'immersion, notamment en contexte de travail, sont plébiscitées par les jeunes, qui semblent aussi avoir besoin du soutien de proches germanophones pour dépasser la peur de « se jeter à l'eau » (*Schwellenangst*).

Pour les apprentis et alternants, la période d'incertitude, de tâtonnement et de recherche qui accompagne leur orientation professionnelle pourrait être mieux mise à profit pour conquérir de nouvelles marges d'autonomie et découvrir de nouveaux horizons. A l'image du rite initiatique qui, par une épreuve de « mise en marge » permet le passage à un nouveau statut social, « l'expérience transfrontalière » en immersion deviendrait un moyen socialement encadré pour accompagner l'accès vers le monde adulte.

L'opportunité d'un travail transfrontalier ne peut être seulement communiquée par les institutions alsaciennes. Les jeunes doivent sentir une véritable demande de la part des entreprises allemandes. Cela suppose sans doute quelques évolutions dans leur manière de concevoir leur recrutement : meilleure connaissance et acceptation du système éducatif français, aménagement du contenu et de la durée des stages, meilleure communication sur le type de compétence linguistique attendus, financement des cours de langues, aide au transport et au logement, meilleure formation des tuteurs en entreprise aux relations interculturelles, etc.

Pour mobiliser le potentiel transfrontalier des jeunes alsaciens, pouvoirs publics, entreprises et société civile des deux rives doivent travailler de concert sur le moyen et long terme pour construire une véritable « culture rhénane de l'emploi ».

Un résumé de l'enquête *Les jeunes du sud de l'Alsace face à la mobilité professionnelle transfrontalière*, réalisée en 2014 auprès d'une quarantaine de jeunes, est disponible sur le site web de la FEFA (www.fefa.fr) ou auprès de l'auteur (vgoulet@unistra.fr).